بـدايـــات
Bidayat
Volume:08 N:02 /Année2026 /p p 86–103

L'intelligence artificielle dans l'enseignement des langues étrangères : entre enthousiasme technopédagogique et exigences éthiques.

Artificial intelligence in foreign language teaching: between techno-pedagogical enthusiasm and ethical requirements.

Reguieg Rekaya

Université Laghouat, (Algérie), r.reguieg@lagh-univ.dz

Date Réception 26/02/2026	Date Acceptation 12/05/2026

Résumé:

L'intelligence artificielle (IA) se déploie rapidement dans l'enseignement des langues étrangères, offrant des opportunités de personnalisation et de soutien pédagogique, mais soulevant aussi des enjeux éthiques, institutionnels et pédagogiques. Son intégration peut enrichir les pratiques enseignantes et l'apprentissage différencié, tout en présentant des risques liés aux biais algorithmiques, à la standardisation linguistique et à l'intégrité académique. Cette contribution propose une approche pragmatique basée sur l'analyse des usages effectifs, la mesure des impacts positifs et négatifs, et la formulation de recommandations opérationnelles. Elle défend une voie médiane, rejetant à la fois l'interdiction radicale et l'acceptation aveugle de l'IA, au profit d'un usage responsable, critique et transparent, respectueux de l'intégrité académique, des pratiques enseignantes universitaires et des finalités éducatives.

Mots-clés:Intelligence artificielle; Langues étrangères; Éthique; Enseignement; Pratiques enseignantes universitaires.

Abstract:

Artificial intelligence (AI) is rapidly being deployed in foreign language teaching, offering opportunities for personalization and pedagogical support, but also raising ethical, institutional, and pedagogical challenges. Its integration can enrich teaching practices and differentiated learning, while presenting risks related to algorithmic bias, linguistic standardization, and academic integrity. This contribution proposes a pragmatic approach based on the analysis of actual uses, the measurement of positive and negative impacts, and the formulation of operational recommendations. It advocates a middle ground, rejecting both outright prohibition and blind acceptance of AI, in favor of responsible, critical, and transparent use that respects academic integrity, university teaching practices, and educational goals.

Kays words: Artificial intelligence; Foreign languages; Ethics; Teaching; University teaching practices.

Introduction:

L'essor rapide et sans précédent des technologies d'intelligence artificielle (IA), notamment des outils d'IA générative, transforme en profondeur les pratiques éducatives et les modes de production du savoir dans l'enseignement supérieur. Cette évolution technologique place l'université face à un paradoxe : si l'IA est perçue comme un levier majeur d'amélioration de la qualité des apprentissages, elle suscite également de fortes préoccupations quant à ses répercussions pédagogiques, institutionnelles et éthiques. Les établissements universitaires oscillent ainsi entre prudence, réticence et adoption progressive, cherchant à concilier innovation, intégrité académique et respect des valeurs humanistes fondamentales.La complexité et le caractère évolutif de l'IA génèrent des menaces éthiques potentielles considérables, liées notamment à la collecte et à l'exploitation massive des données personnelles, aux biais algorithmiques, à l'opacité des systèmes décisionnels et à la standardisation des productions intellectuelles. Ces enjeux rendent indispensable l'élaboration de cadres éthiques et de dispositifs de gestion des risques capables d'assurer la fiabilité, la sécurité et la durabilité des usages de l'IA en contexte éducatif, tout en intégrant les valeurs humaines au cœur de leur conception, de leur développement et de leur déploiement.

À l'échelle internationale, des organisations telles que l'UNESCO ont proposé des normes et des principes visant à encadrer l'usage éthique de l'IA, en soulignant à la fois ses influences profondes sur les sociétés contemporaines et les risques qu'elle fait peser sur les droits humains, la diversité culturelle, sociale et linguistique. Toutefois, si ces cadres offrent une base de référence essentielle, leur portée demeure largement générique, laissant en suspens la question de leur mise en œuvre concrète dans des contextes disciplinaires spécifiques, tels que l'enseignement supérieur et, plus particulièrement, l'enseignement-apprentissage des langues étrangères.Dans le champ des langues étrangères, discipline étroitement liée aux compétences humaines, culturelles et interactionnelles, l'intégration de l'IA révèle une forte ambivalence. D'une part, ces technologies offrent des opportunités significatives en matière de personnalisation des apprentissages, d'assistance pédagogique et d'optimisation des ressources didactiques. D'autre part, elles soulèvent des enjeux majeurs relatifs à l'intégrité académique, à l'équité, à l'inclusion, à la protection des données, à la préservation du plurilinguisme et à la diversité des pratiques langagières et culturelles. La rapidité de l'évolution technologique dépasse

souvent les capacités d'adaptation des cadres institutionnels et réglementaires, accentuant ainsi les tensions entre innovation pédagogique et régulation éthique.Dans ce contexte, la problématique centrale de cette communication est la suivante**:**Dansquelle mesure l'intégration de l'intelligence artificielle dans l'enseignement-apprentissage universitaire, notamment des langues étrangères, peut-elle concilier innovation pédagogique, exigences institutionnelles et respect des principes éthiques fondamentaux?À partir de cette problématique, cette étude s'articule autour de plusieurs questions de recherche :Quels sont les principaux apports de l'IA dans l'enseignement-apprentissage universitaire des langues étrangères ?Quelles répercussions pédagogiques et institutionnelles ces technologies engendrent-elles sur les pratiques enseignantes et les processus d'apprentissage?Quels enjeux éthiques majeurs émergent de l'usage de l'IA en contexte universitaire, notamment en matière d'intégrité académique, d'équité, d'inclusion et de protection des données ? Dans quelle mesure les principes éthiques existants permettent-ils de répondre aux controverses et aux tensions soulevées par l'IA en éducation ?

S'inscrivant dans une approche pragmatique et critique, cette communication vise à analyser les usages effectifs de l'IA dans l'enseignement des langues étrangères, à en évaluer les impacts réels, tant positifs que négatifs, et à formuler des pistes de réflexion et de recommandations pour un usage responsable, éthique et transparent de ces technologies, en cohérence avec les finalités éducatives et les valeurs humanistes de l'université.

1- Qu'est-ce que l'intelligence artificielle et quels sont ses domaines ?

L'intelligence artificielle (IA) est une notion complexe qui résulte de l'association de deux concepts fondamentaux : l'intelligence et l'artificialité. Selon le dictionnaire Le Robert, l'intelligence renvoie à la faculté de connaître et de comprendre, ainsi qu'à la capacité de l'esprit à s'adapter aux situations. Elle désigne également l'ensemble des fonctions mentales orientées vers la connaissance rationnelle. L'adjectif artificiel, quant à lui, qualifie ce qui est fabriqué, non naturel, industriel ou imité (Robert, s.d.). À partir de ces définitions, l'intelligence artificielle peut être comprise comme la tentative de reproduire artificiellement certaines facultés cognitives humaines, telles que le raisonnement, la réflexion et l'apprentissage, au moyen de systèmes informatiques.

Bien que l'expression « intelligence artificielle » soit relativement récente, l'idée de simuler l'intelligence humaine par des machines remonte aux années 1950. Elle s'est institutionnalisée lors du célèbre séminaire organisé du 18 juin au 17

août 1956 au Dartmouth College, à Hanover, aux États-Unis. Cet événement fondateur a réuni une vingtaine de chercheurs, parmi lesquels John McCarthy, Claude Shannon, Nathaniel Rochester et Marvin Minsky qui la définit comme « la science qui consiste à faire faire aux machines des choses qui nécessiteraient de l'intelligence si elles étaient réalisées par des hommes » (Minsky, 1968, p. 1113).Cette conférence marque la naissance de l'IA en tant que discipline scientifique autonome, ouvrant la voie à un champ de recherche interdisciplinaire mobilisant l'informatique, les mathématiques, la linguistique, la psychologie cognitive et les sciences de l'ingénieur.

Depuis lors, l'intelligence artificielle s'est considérablement développée et structurée autour de plusieurs domaines complémentaires. L'apprentissage automatique, ou machine learning, occupe aujourd'hui une place centrale dans ce champ. Il permet aux systèmes informatiques d'apprendre à partir de données, d'identifier des régularités et d'améliorer leurs performances sans recourir à une programmation explicite. Dans le prolongement de cette approche, le deep learning a renforcé les capacités des systèmes d'IA, notamment dans les domaines de la reconnaissance de formes et du traitement de données complexes.

Parmi les domaines les plus étroitement liés aux sciences du langage figure le traitement du langage naturel. Situé à l'intersection de l'intelligence artificielle et de la linguistique computationnelle, ce champ vise à permettre aux machines de comprendre, d'analyser et de produire le langage humain. Il repose sur des techniques d'apprentissage automatique et de réseaux neuronaux profonds afin de traiter les dimensions syntaxiques, sémantiques et discursives des langues naturelles. Les applications du traitement du langage naturel sont aujourd'hui omniprésentes, allant de la traduction automatique aux agents conversationnels, en passant par l'analyse de sentiments, le résumé automatique de textes et les systèmes de question-réponse intégrés aux moteurs de recherche.

Un autre domaine majeur de l'intelligence artificielle est la vision par ordinateur, qui cherche à simuler la perception visuelle humaine. Cette branche permet aux machines d'analyser et d'interpréter des images ou des vidéos afin d'y identifier des objets, des personnes ou des situations. Grâce aux progrès de l'apprentissage profond, la vision par ordinateur est désormais utilisée dans des secteurs variés tels que la reconnaissance faciale, l'inspection industrielle, la médecine ou la surveillance intelligente.

La robotique constitue également un champ d'application important de l'intelligence artificielle. Elle combine des systèmes matériels et logiciels afin de doter les robots de capacités cognitives leur permettant d'interagir avec leur

environnement, de prendre des décisions et d'apprendre de leurs expériences, notamment grâce à l'apprentissage par renforcement. Cette dimension illustre la volonté de rapprocher les comportements des machines de ceux des êtres humains.

Parallèlement à ces avancées techniques, l'émergence de l'intelligence artificielle responsable témoigne d'une prise de conscience croissante des enjeux éthiques, sociaux et juridiques liés à l'usage de ces technologies. Ce domaine vise à garantir une utilisation équitable, transparente et explicable de l'IA, tout en limitant les biais algorithmiques et en protégeant les droits fondamentaux des individus. D'autres branches, telles que l'intelligence artificielle symbolique, la logique floue, les systèmes multi-agents, l'intelligence artificielle créative, émotionnelle ou explicable, participent également à la diversification et à la complexification du champ.

Ainsi, l'intelligence artificielle apparaît aujourd'hui comme un domaine en constante évolution, à la fois scientifique, technologique et sociétal. En simulant certaines dimensions de l'intelligence humaine, elle transforme profondément de nombreux secteurs, tout en soulevant des questionnements fondamentaux sur la place de l'humain, la responsabilité et l'éthique dans un monde de plus en plus automatisé.

2- L'intelligence artificielle au service de l'enseignement-apprentissage des langues étrangères

L'intelligence artificielle connaît aujourd'hui une irruption remarquable dans l'ensemble des secteurs de la société, et le domaine de l'enseignement-apprentissage n'échappe pas à cette dynamique, en particulier celui des langues étrangères. L'avènement de l'IA dans l'enseignement universitaire transforme le rôle des enseignants, redéfinit la nature de l'apprentissage et remodèle l'infrastructure éducative (Many, 2024, p. 164). En s'appuyant sur des avancées technologiques majeures, l'IA s'est progressivement imposée comme un levier d'innovation pédagogique, contribuant à la transformation des pratiques éducatives, à l'optimisation de la gestion des ressources pédagogiques et à l'amélioration de l'efficacité des dispositifs d'enseignement-apprentissage.

Si l'essor des technologies de l'information et de la communication (TIC) avait déjà profondément modifié l'environnement éducatif en diversifiant les méthodes d'enseignement et d'apprentissage, l'avènement de l'intelligence artificielle amplifie considérablement cette transformation. L'IA ne se limite pas à prolonger les apports des TIC, mais introduit de nouvelles formes d'interactions pédagogiques, fondées sur l'analyse automatisée des données et la

personnalisation des parcours d'apprentissage. Dans l'enseignement des langues étrangères, ces évolutions ouvrent des perspectives inédites, tant pour les enseignants que pour les apprenants. (Dhorne, 2024, p. 16)

En effet, l'intelligence artificielle permet une gestion plus efficiente des ressources pédagogiques et constitue un outil puissant d'amélioration de l'efficacité pédagogique. Elle met à disposition des enseignants et des apprenants une diversité d'outils, tels que les systèmes d'apprentissage adaptatifs et personnalisés, les plateformes de feedback automatisé ou encore les agents conversationnels. Ces dispositifs favorisent un apprentissage plus individualisé, en tenant compte du niveau, du rythme et des besoins spécifiques de chaque apprenant. Dans cette perspective, les plateformes d'analyse de l'apprentissage et les systèmes de tutorat intelligent occupent une place centrale. Selon VanLehn (2016), ces systèmes peuvent, dans certains contextes, offrir un soutien comparable à celui d'un tuteur humain, tout en permettant une mise à l'échelle bien plus large. (Ouoba, 2024, p. 133) Ce qui constitue un atout majeur dans les environnements éducatifs à effectifs élevés.

Par ailleurs, l'IA représente un gain de temps considérable pour les enseignants, notamment en matière de création et de gestion de contenus pédagogiques. Elle permet la génération de supports variés, la reformulation et la clarification d'explications, ainsi que la production d'exemples concrets et de solutions multiples adaptées aux objectifs linguistiques visés. Cette automatisation partielle des tâches pédagogiques libère du temps pour des activités à plus forte valeur ajoutée, telles que l'accompagnement individualisé des apprenants et la réflexion didactique. L'intelligence artificielle joue également un rôle important dans l'automatisation des tâches administratives liées à l'enseignement. La correction automatisée des examens, la gestion des emplois du temps et la communication avec les étudiants figurent parmi les applications les plus courantes de l'IA dans les institutions éducatives. Ces outils permettent aux enseignants de se concentrer sur des tâches à plus forte valeur ajoutée, comme le développement de contenu pédagogique ou l'accompagnement des étudiants. (Chen L., 2020)

Dans le cadre de l'enseignement-apprentissage des langues étrangères, l'IA s'impose aussi comme un outil de profilage et de prédiction. En analysant les données d'apprentissage, elle permet d'établir des profils individualisés des apprenants, de définir leur rythme d'apprentissage, d'anticiper leurs résultats et d'identifier les risques d'échec ou, au contraire, les probabilités de réussite. Ces fonctionnalités s'inscrivent dans une logique de pédagogie différenciée, visant à adapter les parcours éducatifs aux besoins spécifiques de chaque apprenant.

L'IA devient ainsi un véritable assistant pédagogique, particulièrement bénéfique pour les étudiants présentant des besoins particuliers ou des difficultés d'apprentissage.

Ainsi, l'intelligence artificielle apparaît comme un outil stratégique au service de l'enseignement-apprentissage des langues étrangères. En favorisant la personnalisation des apprentissages, l'optimisation des ressources pédagogiques et l'automatisation de certaines tâches, elle contribue à renouveler les pratiques didactiques et à renforcer l'efficacité des dispositifs éducatifs. Toutefois, son intégration doit s'accompagner d'une réflexion pédagogique et éthique afin de garantir un usage raisonné, complémentaire de l'intervention humaine et respectueux des principes fondamentaux de l'éducation.

3- L'intelligence artificielle entre enthousiasme et crainte

Malgré les nombreux avantages qu'offrent les technologies de l'intelligence artificielle, leur adoption dans le domaine de l'enseignement-apprentissage ne fait pas l'objet d'un consensus. Les acteurs du champ éducatif se trouvent partagés entre partisans et détracteurs, certains allant jusqu'à préconiser l'interdiction de l'intégration de ces outils dans les pratiques pédagogiques. Ces réticences s'expliquent principalement par des préoccupations d'ordre éthique, pédagogique et épistémologique, qui alimentent un climat de méfiance à l'égard de l'IA.

Pour une partie des enseignants et des chercheurs, l'intelligence artificielle est perçue comme un « outil de triche » susceptible d'encourager la fraude et le plagiat académiques. L'émergence de systèmes capables de produire des textes cohérents et linguistiquement corrects interroge la place de l'étudiant dans le processus d'apprentissage. À cet égard, Laurence Bekk-Day souligne que « l'intelligence artificielle peut-elle, in fine, tout faire à la place des étudiants ? » en ajoutant que « ChatGPT est très fort pour faire des résumés qui font tout à fait illusion » (Bou-Cottereau, 2025, p. 100). Cette capacité à générer des productions convaincantes nourrit la crainte d'un effacement progressif de l'effort cognitif et de l'engagement intellectuel des apprenants.

D'autres voix insistent toutefois sur le fait que l'IA ne saurait se substituer à l'étudiant, mais devrait être envisagée comme un outil d'assistance et de gain de temps. Dans cette perspective, elle permettrait de se délester de tâches répétitives ou peu valorisantes, afin de se concentrer sur des activités à plus forte valeur ajoutée, telles que l'analyse critique, la réflexion et la créativité. L'enjeu

ne réside donc pas dans le rejet de l'IA, mais dans la définition d'un cadre d'usage pédagogique qui préserve la centralité de l'apprenant.

Cependant, les craintes liées à l'intelligence artificielle ne se limitent pas à la question de la fraude académique. Rodhain et Saloua Zgoulli mettent en garde contre le risque de creuser un fossé entre « une élite formée par des sources exigeantes de qualité et une majorité nourrie d'informations plausibles mais totalement indifférentes à la vérité » (Bou-Cottereau, 2025, p. 101). En effet, les systèmes d'IA reposent sur des algorithmes qui ne visent pas nécessairement la validité ou la fiabilité des informations produites. Ils peuvent générer des références inexistantes, produire des interprétations erronées ou diffuser des contenus trompeurs, contribuant ainsi à la mésinformation et à la désinformation. Ces dérives s'inscrivent dans un contexte plus large marqué par des enjeux majeurs liés à l'accès à l'information, à la prolifération de discours de haine, à la discrimination, à la liberté d'expression et à l'éducation aux médias et à l'information. L'intelligence artificielle, en tant que technologie de médiation du savoir, peut renforcer des stéréotypes et des biais cognitifs déjà présents dans les données sur lesquelles elle est entraînée, ce qui constitue un risque important pour les valeurs éducatives et démocratiques. Par ailleurs, l'IA pose un défi considérable en matière de protection de la vie privée et de confidentialité des données. Les utilisateurs fournissent, souvent de manière consciente ou inconsciente, des informations personnelles sensibles, notamment à travers des dispositifs de reconnaissance faciale ou d'analyse comportementale. La confiance excessive accordée à ces outils expose les individus à des risques imprévus, renforçant ainsi la nécessité d'une vigilance accrue et d'une régulation éthique stricte.

L'influence de l'intelligence artificielle ne se limite pas à la production et à la diffusion des savoirs ; elle affecte également la compréhension des questions scientifiques, les interactions sociales, culturelles et environnementales des individus, ainsi que leur autonomie, leur capacité d'agir, leur valeur et leur dignité. Ces transformations soulèvent des interrogations fondamentales concernant le respect des droits humains, la non-discrimination et la liberté d'expression.

Enfin, si l'intelligence artificielle peut favoriser la découverte d'autres langues et cultures, elle peut également avoir des effets négatifs sur le plurilinguisme et la diversité culturelle. En privilégiant certaines langues dominantes au détriment d'autres, elle contribue à la marginalisation de langues moins représentées et au renforcement des rapports de pouvoir linguistiques et culturels existants. Cette concentration de l'offre et de la visibilité culturelle entraîne une participation

inéquitable des créateurs et des publics, menaçant ainsi le pluralisme linguistique et culturel.

Ainsi, l'intelligence artificielle oscille entre enthousiasme et crainte dans le champ éducatif. Si elle ouvre des perspectives prometteuses pour l'enseignement-apprentissage, son intégration nécessite une réflexion critique et éthique approfondie afin d'en faire un outil au service de l'émancipation intellectuelle, et non un facteur d'appauvrissement des pratiques éducatives et culturelles.

4- L'intelligence artificielle entre enthousiasme et crainte

Malgré les nombreux avantages qu'offrent les technologies de l'intelligence artificielle, leur adoption dans le domaine de l'enseignement–apprentissage des langues étrangères ne fait pas l'objet d'un consensus. Les acteurs de ce champ, enseignants, chercheurs et institutions, se trouvent partagés entre enthousiasme et méfiance, certains allant jusqu'à remettre en question, voire à refuser, l'intégration de ces outils dans les pratiques didactiques. Ces réticences s'expliquent principalement par des préoccupations d'ordre éthique, pédagogique et épistémologique, qui prennent une dimension particulière dans l'enseignement des langues, discipline étroitement liée aux compétences humaines, culturelles et interactionnelles.

Dans le contexte de l'enseignement des langues étrangères, l'intelligence artificielle est parfois perçue comme un « outil de triche » susceptible de favoriser la fraude et le plagiat. Les systèmes de génération automatique de textes, capables de produire des écrits grammaticalement corrects et discursivement cohérents, interrogent la place de l'apprenant dans le développement des compétences langagières, notamment en production écrite et orale. La question se pose alors de savoir si l'IA peut, à terme, accomplir certaines tâches linguistiques à la place des étudiants. À cet égard, Laurence Bekk-Day souligne que « ChatGPT est très fort pour faire des résumés qui font tout à fait illusion » (Bou-Cottereau, 2025, p. 100), ce qui alimente la crainte d'un affaiblissement de l'effort cognitif et d'une standardisation des productions linguistiques.Cependant, d'autres approches considèrent que l'intelligence artificielle ne doit pas remplacer l'apprenant, mais être conçue comme un outil d'assistance au service de l'apprentissage des langues. Dans cette perspective, Chen et al. (2020) notent que l'automatisation des corrections d'examens, de la gestion des emplois du temps, et de la communication avec les étudiants sont des applications courantes. Ces outils permettent aux enseignants de se concentrer sur des tâches à plus forte valeur ajoutée, comme le développement

de contenu pédagogique ou l'accompagnement des étudiants. (Ouoba, 2024, p. 134) L'IA peut contribuer à un gain de temps en prenant en charge des tâches répétitives ou peu valorisantes, telles que la correction formelle, la reformulation ou la génération d'exemples, permettant ainsi aux apprenants de se concentrer sur des activités à plus forte valeur ajoutée, comme la réflexion métalinguistique, l'analyse discursive et la créativité linguistique. L'enjeu pédagogique réside donc dans la définition de modalités d'usage encadrées, favorisant l'autonomie sans compromettre l'authenticité des apprentissages.

Néanmoins, les craintes liées à l'intelligence artificielle dans l'enseignement des langues étrangères dépassent largement la question du plagiat. Rodhain et Saloua Zgoulli mettent en garde contre le risque de creuser un fossé entre « une élite formée par des sources exigeantes de qualité et une majorité nourrie d'informations plausibles mais totalement indifférentes à la vérité » (Bou-Cottereau, 2025, p. 101). Appliquée aux langues, cette dérive peut se traduire par une exposition massive à des contenus linguistiquement corrects mais culturellement pauvres, approximatifs ou décontextualisés. Les systèmes d'IA, fondés sur des algorithmes qui ne garantissent ni la fiabilité ni la validité des informations produites, peuvent générer des références inexistantes, des interprétations erronées ou des explications trompeuses, ce qui pose un problème majeur dans l'apprentissage des langues et des cultures.

Par ailleurs, l'intelligence artificielle peut contribuer à la diffusion de stéréotypes linguistiques et culturels. En privilégiant certaines normes dominantes, notamment celles des langues les plus représentées dans les données d'entraînement, elle risque de marginaliser les variétés linguistiques minoritaires et de réduire la diversité des usages langagiers. Cette tendance entre en contradiction avec les objectifs du plurilinguisme et de l'éducation interculturelle, qui constituent des piliers fondamentaux de la didactique des langues étrangères.

Les enjeux éthiques se manifestent également dans la protection de la vie privée et la confidentialité des données des apprenants en langues. Les outils d'IA collectent et analysent des données sensibles, telles que les productions écrites et orales, les erreurs linguistiques, les profils d'apprentissage ou encore les interactions communicatives. La confiance excessive accordée à ces technologies peut exposer les apprenants à des risques liés à l'exploitation abusive des données, renforçant ainsi la nécessité d'un encadrement institutionnel et éthique strict.

Enfin, l'influence de l'intelligence artificielle dans l'enseignement des langues étrangères dépasse le cadre strictement pédagogique. Elle affecte la manière dont les apprenants construisent leur rapport aux langues, aux cultures et au savoir, influençant leurs interactions sociales, leur autonomie, leur capacité d'agir et leur identité linguistique. Ces transformations soulèvent des interrogations fondamentales relatives aux droits humains, à la non-discrimination, à la liberté d'expression et à la dignité des apprenants.

Ainsi, dans l'enseignement–apprentissage des langues étrangères, l'intelligence artificielle oscille entre enthousiasme et crainte. Si elle offre des opportunités inédites pour personnaliser les parcours d'apprentissage et enrichir les pratiques didactiques, son intégration doit impérativement s'inscrire dans une démarche critique, éthique et pédagogique, afin de garantir qu'elle demeure un outil au service du développement des compétences linguistiques, culturelles et humaines des apprenants.

5- L'éthique de l'intelligence artificielle face aux transgressions de l'IA en éducation

Le développement rapide des systèmes d'intelligence artificielle, et en particulier de l'IA générative, s'accompagne de promesses majeures mais aussi de transgressions potentielles susceptibles de porter atteinte aux droits fondamentaux, aux valeurs éducatives et à l'équilibre des systèmes d'enseignement. Dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage des langues étrangères, ces transgressions prennent une dimension spécifique, car elles touchent à la construction du sens, à l'identité linguistique et culturelle, ainsi qu'à l'autonomie intellectuelle des apprenants.

> les systèmes d'IA soulèvent de nouveaux types de questions éthiques qui comprennent, sans s'y limiter, leur impact sur la prise de décisions, l'emploi et le travail, les interactions sociales, les soins de santé, l'éducation, les médias, l'accès à l'information, la fracture numérique, la protection des consommateurs et des données personnelles, l'environnement, la démocratie, l'état de droit, la sécurité et la police, le double usage et les droits de l'homme et les libertés fondamentales, y compris la liberté d'expression, la protection de la vie privée et la non-discrimination (UNESCO, 2021, p. 10)

Face à ces enjeux, la Recommandation sur l'éthique de l'intelligence artificielle, adoptée par l'UNESCO lors de sa 41e Conférence générale tenue à Paris du 9 au 24 novembre 2021, constitue un cadre normatif de référence à portée

universelle. Cette Recommandation a pour objectif de servir de base afin de mettre les systèmes d'IA au service de l'humanité, des individus, des sociétés, de l'environnement et des écosystèmes, tout en prévenant les préjudices et en favorisant une utilisation pacifique des technologies de l'IA.

Contrairement à de nombreux cadres existants, la Recommandation de l'UNESCO ne se limite pas à l'énoncé de valeurs abstraites. Elle vise à fournir un instrument normatif mondial centré sur l'application concrète des principes éthiques, à travers des orientations stratégiques précises. Elle met particulièrement l'accent sur l'inclusion, l'égalité des genres, la protection de l'environnement et des écosystèmes, ainsi que sur la diversité culturelle et linguistique. Cette approche reconnaît que la complexité des enjeux éthiques liés à l'IA nécessite une coopération multipartite, intersectorielle et interculturelle, impliquant les États, les institutions éducatives, les enseignants, les chercheurs, le secteur privé et la société civile.

Les objectifs fondamentaux de cette Recommandation consistent notamment offrir un cadre universel de valeurs, de principes et d'actions pour guider les États dans l'élaboration de leurs politiques et législations relatives à l'IA, conformément au droit international. Ensuite, orienter les actions des individus, des institutions éducatives et des entreprises afin de garantir la prise en compte de l'éthique à toutes les étapes du cycle de vie des systèmes d'IA. De plus, protéger et promouvoir les droits humains, la dignité humaine, l'équité et l'égalité, tout en respectant la diversité culturelle et linguistique. Aussi, faut-il favoriser un dialogue pluridisciplinaire et multipartite autour des enjeux éthiques de l'IA. Enfin, promouvoir un accès équitable aux bénéfices de l'IA, en accordant une attention particulière aux pays et populations les plus vulnérables.

Malgré ces orientations, l'adoption de l'IA dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage des langues étrangères demeure marquée par des réticences. Celles-ci s'expliquent en grande partie par les préoccupations éthiques suscitées par cette technologie : risques de dépendance cognitive, standardisation linguistique, biais culturels et algorithmiques, atteintes à la vie privée, remise en question de l'évaluation académique et affaiblissement du rôle de l'enseignant.

Dans cette perspective, l'éthique de l'IA peut être définie comme :« un cadre évolutif qui cherche à répondre aux défis techniques, sociaux et légaux que posent les nouvelles technologies» (Traindy, 2025).Cette conception rejoint les positions de l'UNESCO concernant l'IA générative en éducation, qui insiste sur la nécessité de placer ces technologies au service de l'humain. L'IA générative ne doit pas détourner l'école de sa mission fondamentale, qui consiste à

instruire, socialiser et qualifier les apprenants, mais au contraire la soutenir. Une conception et une utilisation de l'IA centrées sur l'humain sont donc essentielles pour préserver l'autonomie professionnelle des enseignants et encourager l'exercice du jugement critique face aux outils numériques. La Recommandation sur l'éthique de l'intelligence artificielleadoptée par l'UNESCO en 2024 souligne que pour répondre aux controverses autour de l'IA générative et exploiter les avantages potentiels de l'IA générative dans l'éducation, il faut commencer par la réglementer. La réglementation de l'IA générative à des fins éducatives implique un certain nombre d'étapes et de mesures politiques basées sur une approche centrée sur l'humain, afin de garantir son utilisation éthique, sûre, équitable et non dénuée de sens. (UNESCO, 2024, p. 18)

À cet égard, la Recommandation de l'UNESCO (2021), le Consensus de Beijing sur l'intelligence artificielle et l'éducation (2019) et le Guide pour les décideurs politiques (UNESCO, 2022) convergent vers une même vision : l'IA doit renforcer les capacités humaines, soutenir la collaboration entre l'humain et la machine et promouvoir la diversité linguistique et culturelle.

Appliquée à l'enseignement des langues étrangères, cette approche implique de mobiliser l'IA comme un outil d'accompagnement pédagogique, et non comme un substitut à l'enseignant ou à l'interaction humaine. Elle invite également à développer chez les apprenants des compétences critiques leur permettant de comprendre, d'évaluer et d'utiliser l'IA de manière responsable, tout en préservant la richesse des langues, des cultures et des pratiques discursives.

Ainsi, face aux transgressions potentielles de l'IA, l'éthique apparaît non comme une contrainte, mais comme un levier fondamental de régulation, de réflexion et d'innovation pédagogique, indispensable à une intégration raisonnée et humaniste de l'intelligence artificielle dans l'enseignement universitaire des langues étrangères. Pour guider cette intégration et répondre aux enjeux identifiés, l'UNESCO propose un certain nombre de principes éthiques. Ces principes constituent un cadre opérationnel destiné à orienter les usages pédagogiques et institutionnels de l'IA, tout en protégeant les apprenants, les enseignants et les finalités éducatives.

6- Les principes éthiques de l'intelligence artificielle en éducation : définitions et impacts

L'essor rapide de l'intelligence artificielle (IA) a profondément transformé les pratiques sociales, économiques et éducatives, rendant indispensable l'élaboration de cadres éthiques capables d'en encadrer les usages. Dans le

champ de l’éducation, et plus particulièrement dans l’enseignement universitaire des langues étrangères, ces cadres jouent un rôle fondamental, tant les processus d’apprentissage linguistique mobilisent des dimensions humaines, culturelles, interactionnelles et identitaires sensibles.Dans cette perspective, l’UNESCO définit l’éthique de l’intelligence artificielle comme :

> l’éthique de l’IA en tant que réflexion normative systématique, basée sur un cadre global, détaillé, multiculturel et évolutif de valeurs, de principes et d’actions interdépendants de nature à orienter les sociétés pour qu’elles apportent des réponses responsables aux conséquences connues et inconnues des impacts des technologies de l’IA sur les êtres humains, les sociétés, l’environnement et les écosystèmes, et leur offre une base pour accepter ou rejeter les technologies de l’IA. Elle considère l’éthique comme une base dynamique pour l’évaluation et l’orientation normatives des technologies de l’IA, en faisant de la dignité humaine, du bien-être et de la prévention des dommages des repères et en s’appuyant sur l’éthique des sciences et des technologies . (UNESCO, 2021, p. 10)

Cette définition souligne le caractère systémique, évolutif et multiculturel de l’éthique de l’IA, ainsi que son ancrage dans des valeurs humanistes fondamentales. Elle met en évidence la nécessité d’anticiper non seulement les effets connus, mais également les conséquences imprévues de l’IA, ce qui revêt une importance particulière dans les environnements éducatifs.Dans le champ spécifique de l’intelligence artificielle appliquée à l’éducation (IAÉD), les principes éthiques ne se réduisent pas à des prescriptions abstraites. Ils constituent un cadre opérationnel destiné à orienter les usages pédagogiques, institutionnels et technologiques de l’IA. Leur objectif est double : protéger lesapprenants et les enseignants, tout en garantissant que les dispositifs fondés sur l’IA demeurent pleinement au service des finalités éducatives.Les cadres internationaux, notamment ceux de l’UNESCO, de l’OCDE et de l’Union européenne, convergent vers un ensemble de principes éthiques fondamentaux : proportionnalité et innocuité, sûreté et sécurité, équité et non-discrimination, durabilité, respect de la vie privée et protection des données, surveillance et décision humaines, transparence et explicabilité, responsabilité et redevabilité, sensibilisation et éducation, ainsi que gouvernance et collaboration multipartites et adaptatives.

6.1- Gouvernance et gestion de l'IA éducative

La gouvernance de l'IAÉD renvoie à la mise en place de politiques, de normes et de procédures encadrant le développement, le déploiement, l'utilisation et l'évaluation des systèmes d'IA dans les contextes éducatifs. Elle vise à assurer une prise en compte équilibrée des responsabilités et des intérêts des différentes parties prenantes — enseignants, étudiants, institutions, développeurs et décideurs publics. Dans l'enseignement des langues étrangères, une gouvernance éthique permet de garantir que l'IA reste un outil au service des objectifs pédagogiques, sans détourner la finalité éducative au profit d'une logique strictement technologique ou économique.

6.2- Transparence, responsabilité et explicabilité

La transparence implique une information claire concernant le fonctionnement des algorithmes, la collecte et l'utilisation des données, ainsi que les finalités des systèmes d'IA. Elle est indissociable du principe de responsabilité, qui suppose l'identification d'acteurs humains et institutionnels responsables en cas de dysfonctionnement, d'erreur ou de préjudice. Dans l'enseignement universitaire des langues étrangères, ces principes sont essentiels pour permettre aux enseignants et aux étudiants de comprendre les décisions issues de l'IA, notamment en matière d'évaluation automatisée, de correction linguistique ou de génération de contenus.

6.3- Proportionnalité, durabilité et prévention des dommages

Le principe de proportionnalité rappelle que le recours à l'IA doit être justifié par un apport pédagogique réel, pertinent et mesurable. La durabilité invite à prendre en compte les impacts environnementaux, économiques, sociaux et culturels des technologies éducatives. Dans l'enseignement des langues étrangères, ces principes impliquent d'éviter une dépendance excessive aux outils automatisés et de privilégier des usages équilibrés, respectueux des contextes linguistiques et culturels, tout en limitant les risques de déshumanisation des apprentissages.

6.4- Respect de la vie privée et protection des données

La protection des données personnelles constitue un enjeu majeur de l'IA éducative. Les systèmes doivent garantir la confidentialité des informations, le consentement éclairé des utilisateurs et la conformité aux cadres juridiques en vigueur. Dans l'enseignement des langues étrangères, les productions linguistiques, les interactions pédagogiques et les performances académiques

représentent des données sensibles, dont la protection conditionne la confiance des acteurs éducatifs.

6.5- Sécurité, sûreté et surveillance humaine

La sécurité vise à prévenir les cyberattaques et les usages malveillants, tandis que la sûreté concerne la prévention des dommages involontaires liés à des défaillances techniques. Ces principes sont indissociables de la surveillance et de la décision humaines, qui garantissent que l'IA ne remplace pas le jugement pédagogique. Dans les contextes universitaires, le contrôle humain demeure indispensable pour préserver l'intégrité académique et la qualité des apprentissages linguistiques.

6.6- Inclusion, équité et diversité linguistique

Le principe d'inclusion repose sur l'accessibilité équitable aux technologies d'IA et sur la réduction des biais algorithmiques. Appliqué à l'enseignement des langues étrangères, il favorise la reconnaissance de la diversité linguistique et culturelle, la lutte contre les discriminations et la réduction des inégalités éducatives, en cohérence avec les orientations de l'UNESCO.

6.7- Une intelligence artificielle centrée sur l'humain

Enfin, le principe d'une IA centrée sur l'humain affirme que les technologies doivent renforcer les capacités humaines plutôt que s'y substituer. Dans les pratiques enseignantes universitaires, l'IA doit soutenir l'apprentissage des langues, stimuler la réflexion critique et enrichir les interactions pédagogiques, sans affaiblir le rôle central de l'enseignant ni uniformiser les pratiques linguistiques.

Conclusion:

L'usage responsable de l'intelligence artificielle dans l'enseignement supérieur doit s'inscrire dans une logique de complémentarité avec le développement des compétences professionnelles, pédagogiques et numériques du personnel enseignant. À ce titre, la formation à l'IA constitue un levier essentiel pour favoriser une appropriation éclairée des outils et renforcer la confiance ainsi que la réflexion critique des utilisateurs. L'IA ne saurait en aucun cas se substituer aux qualités proprement humaines attendues des apprenants, telles que la curiosité intellectuelle, la rigueur, l'honnêteté, la créativité et la capacité de remise en question.L'éthique de l'intelligence artificielle ne relève pas uniquement de principes théoriques ou d'intentions normatives ; elle se situe au

cœur même de la conception et de la réussite des projets technologiques. L'intégration de valeurs telles que la transparence, l'équité, la responsabilité et la robustesse apparaît indispensable pour répondre aux défis posés par les biais algorithmiques, la protection des données personnelles et les impacts sociaux de l'automatisation.Cette recherche met en évidence le rôle stratégique des institutions éducatives dans la mise en place d'environnements d'apprentissage inclusifs, où l'innovation technologique est guidée par des objectifs pédagogiques clairs et éthiquement fondés. La formation, la réglementation et l'accessibilité — tant matérielle que cognitive — constituent des conditions essentielles pour garantir un usage équitable et responsable de l'IA.En définitive, l'intégration de l'IA dans l'enseignement supérieur représente une opportunité majeure de transformation des pratiques éducatives. Toutefois, cette transformation ne peut être bénéfique que si elle s'inscrit dans une approche globale articulant innovation technologique, réflexion éthique et inclusion sociale, afin de faire de l'IA un outil au service d'une éducation plus efficace, plus équitable et résolument humaine.

Références bibliographiques :

Bou-Cottereau, I. E. (2025). Universités et intelligence artificielle : vers une révolution pédagogique. *Comprendre son temps*, 100-101.

Chen L., C. P. (2020, 4 17). Artificial Intelligence in Education. *IEEE Access, vol. 8, pp. 75264-75278,, 8*, 75264-75278,.

Dhorne, L. (2024). *L'IA pour la formation.* Paris: Clic Éditions.

intelligence artificielle : définition, types et domaines. (2024, 3 21). Récupéré sur inventiv-it: https://inventiv-it.fr/intelligence-artificielle/

Many, H. S. (2024). Transformation numérique : comment enseigner (avec) l'IA générative dans l'enseignement supérieur ? *Études et pédagogies*, 161-175.

Minsky, M. L. (1968). *Semantic information processing.* Cambridge: MIT Press.

Ouoba, N. E. (2024). L'intégration des outils d'intelligence artificielle dans l'enseignement supérieur: perceptions, usages et défis. *Les Cahiers de l'ACAREF, 4*, 127-149.

Robert, l. (s.d.). *le Robert*. Consulté le 1 30, 2026, sur https://dictionnaire.lerobert.com/definition/intelligence

Traindy. (2025). *Vers une IA éthique : LES PRINCIPES ÉTHIQUES EXPLIQUÉS.* Paris, France.

UNESCO. (2021). *Recommandation sur l’éthique de l’intelligence artificielle.* Paris: UNESCO.

UNESCO. (2024). *Orientations pour l’intelligence artificielle générative dans l’éducation et la recherche.* Paris: UNESCO.